

Mis en ligne le 27/06/24

Date de transmission de l'acte: 24/06/2024
Date de reception de l'AR: 24/06/2024
046-214602732-DE_2024_35-DE
A G E D I

DEPARTEMENT DU LOT
COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 juin 2024

Date de la convocation : 06 juin 2024
L'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphanie ROUSSIES, le 11 juin 2024, dans la salle du conseil municipal de la commune.

Membres en exercice : 15

Présents : 12

Représentés : 2

Votants : 14

Présents : Stéphanie ROUSSIES, Alain BOURDET, Emilie LEFEBVRE, Géraldine ARNOULD, Stéphane DEVEZ, Michel ARNAUDET, Florian LAFLORENCIE, Didier GAYA, Francis JAMMES, Ginette GINESTE, Sandie CASSAN, Joëlle SABATIE

Représentés : Nathalie BRUNET représentée par Stéphanie ROUSSIES, Amélie VERGNE représentée par Francis JAMMES

Excusés :

Absents : Jean-François GUERRAND

Secrétaire de séance : Michel ARNAUDET

Fait et délibéré le 11 juin 2024
Pour copie certifiée conforme.

Publié en mairie le : 20 juin 2024

Objet : CINE BELLE ETOILE 2024

Dans le cadre de sa compétence la communauté de communes Cauvaldor a lancé le 5 mars 2024 l'appel à candidature « Ciné Belle Étoile » à destination des communes du territoire. Le but étant de contribuer à la mise en place d'une programmation cinématographique en plein air, gratuite, ouvert à tous, entre juillet et août 2024.

Les candidatures peuvent être portées par 3 types d'organisateur :

- Les communes ;
- Les comités des fêtes ou autres associations en collaboration avec les mairies (sur délibération de la mairie) ;
- Les regroupements de plusieurs communes Cauvaldor ;

La projection cinématographique est assurée par le prestataire Ciné Lot, le coût d'une séance en plein air est de 1 250 €. Dans le cas où la candidature est retenue, la communauté de communes s'engage à financer 750€ du coût de la séance (soit 60%). Reste à charge pour l'organisateur 500€ (soit 40%).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'organiser une séance de ciné belle étoile 2024
- de retenir le film "le Grand Bleu"
- de donner procuration à Mme la Maire pour signer une convention et tous documents relatifs à cette décision.

Date de transmission de l'acte: 24/06/2024

Date de reception de l'AR: 24/06/2024

046-214602732-DE_2024_35-DE

A G E D I

Mme la Maire, Stéphanie ROUSSIES.